

Demande d'adhésion Coopérative VALSOLEIL

Remplissez attentivement le formulaire ci-dessous

Magasin ou vous allez vous servir *

Nom du technico Commercial

Votre Nom *

Nom Prénom

OU Raison sociale

Préciser si GAEC, EARL, SARL, SAS etc...

Adresse de Facturation *

Complément rue

Code postal *

Ville *

Votre mail *

Numéro de téléphone *

Adresse de livraison (si différente de l'adresse de facturation)

Numéro et rue

Complément d'adresse

Ville

Code Postal

n° SIRET *

N° APE / CODE NAF

N° TVA

N° Certiphyto

Nom du détenteur

Date d'obtention



Jour Mois Année

Le signataire déclare être en règle avec la réglementation en vigueur pour l'utilisation des produits phytosanitaires et désigne les délégataires suivants :

Indiquer le nom des personnes concernées

Mode de règlement *

Prélèvement

LCR Directe

Chèque ou Virement



Fiche Adhésion Valsoleil

Un règlement de 10€ vous sera demandé pour valider votre adhésion au sein de la cooperative si vous êtes domicilié dans un des départements suivant : Drôme, Ardèche ou Isère.

Vous pouvez nous envoyer un chèque ou nous faire un virement via le RIB indiqué ci-dessous (bien indiqué votre nom prénom sur le libellé du virement)

CASRA RIB

IBAN : FR76 1390 6001 5717 6088 2100 026

BIC : AGRIFRPP839

-Je demande mon adhésion à la SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VALSOLEIL BP 31 - 26120 MONTELIER et déclare accepter l'ensemble des dispositions stipulées dans les statuts et le règlement intérieur de la Société, notamment la compensation des créances et des dettes, et les Conditions Générales de Ventes (pièce jointe à signer). Les statuts et le règlement intérieur de la Coopérative peuvent être consultés au siège social

-Je m'engage à informer la Coopérative de toutes modifications fiscales et/ ou juridiques (Ex. : TVA).

Type de culture (cocher les ateliers de productions présents sur votre exploitation et cocher si bio) *

Grandes Cultures

Arboriculture

Maraichage

Vigne

Élevage

Noyer

Grands cultures BIO

Arboriculture Bio

Maraichage Bio

Vigne Bio

Élevage Bio

Noyer Bio

En signant cette demande d'ouverture de compte, le client reconnaît avoir lu et accepté les conditions générales de vente (ci-dessus) et notamment l'application, en cas de retard de paiements, de :

- la clause pénale correspondant à 15% des sommes dues,
- les intérêts de retard (actuellement 1 % par mois),
- les frais de recouvrement actuellement de 40 € par facture (applicables uniquement pour les professionnels)

Signature
